

Accueillir 36000 habitants d'ici 2020

Le conseil municipal a émis un avis favorable au Programme Local de l'Habitat voté par le conseil Métropolitain en juillet dernier.

Il s'agira, dans les 5 prochaines années d'accueillir un nombre d'habitats supplémentaires estimé à 36.000 sur le territoire de Rennes Métropole.

La construction de 24.000 logements répartis dans les 43 communes est donc prévue.

Il s'agira aussi de veiller à l'équilibre social sur l'ensemble de la Métropole avec une offre de logements adaptée aux foyers les plus modestes et aux ménages intermédiaires.

Le PLH 2015/2020 prévoit également une réhabilitation du parc existant.